



Entretien avec Emanuele Castano

Professeur et co-président du département de Psychologie
de la *New School for Social Research**

Vous êtes psychologue, spécialisé en psychologie sociale et politique. Pouvez-vous vous nous expliquer en quoi consistent votre domaine d'expertise et vos projets de recherche actuels ?

Cela fait plus de quinze ans que j'étudie les questions du comportement collectif et des identités collectives dans le cadre de mes recherches en psychologie sociale et politique. L'une des trois voies de recherche que j'explore porte sur le conflit au niveau intergroupe, et en particulier sur les facteurs qui permettent aux individus de s'autoriser à se comporter de manière violente ou à violer certaines normes, comme le droit international humanitaire (DIH). Mon travail s'intéresse entre autres aux stratégies de « désengagement moral », c'est-à-dire aux justifications psychologiques que nous utilisons pour valider notre comportement, notamment lorsque ce dernier est immoral, illicite ou violent.

Une grande partie de mes études est menée aux États-Unis sur des individus qui n'ont pas été personnellement impliqués dans un conflit intergroupe violent. Nous projetons ces individus dans un scénario « fictif », ou nous leur demandons de lire des textes traitant de violences commises par leurs concitoyens. Toutefois, il m'arrive aussi de conduire des expériences sur des personnes qui ont été confrontées à des conflits violents ou qui y sont encore confrontées. En Bosnie-Herzégovine, j'ai étudié, en collaboration avec les professeurs Sabina Cehajic et Rupert Brown, les antécédents et les conséquences du pardon dans la violence intergroupe. Au Pakistan, Gulnaz Anjun, l'un de mes anciens étudiants pakistanais, le professeur Giner-Sorolla et moi avons analysé les effets des excuses présentées à la population

* Cet entretien a été conduit à Genève le 18 juin 2014 par Mariya Nikolova, rédactrice pour la *Revue Internationale de la Croix-Rouge*.

civile par l'armée américaine suite aux attaques de drones que cette dernière avait déclenchées et qui avaient fait de nombreuses victimes parmi la population civile. Il ne s'agissait pas de déterminer si ces dommages civils étaient licites ou non, du point de vue du DIH. Nous voulions avant tout savoir comment la mort de ces personnes considérées comme civiles par la population pouvait augmenter la colère de celle-ci et, par exemple, renforcer le soutien aux talibans, ou plus généralement alimenter des sentiments antioccidentaux.

Il y a une dizaine d'années, j'ai commencé à collaborer avec le CICR, et plus précisément avec l'un de vos collègues, Daniel Munoz-Rojas, dans le cadre d'une étude déjà entamée et qui s'intitulait « Les voix de la guerre¹ ». À l'époque, Daniel et son équipe avaient collecté des données dans quatre zones de conflits : la République du Congo (alors appelée Congo-Brazzaville), la Colombie, la Géorgie et la Bosnie-Herzégovine. Ensemble, nous avons analysé ces données pour tenter d'identifier des tendances qui pourraient nous aider à comprendre le comportement des personnes pendant les conflits. Concrètement, nous en avons tiré une série de conclusions sur les facteurs sociaux et psychologiques qui déterminaient le comportement des combattants. Lorsque je dis « combattants », j'entends par là non seulement les combattants actifs mais aussi les anciens combattants, et non seulement les soldats des armées d'État mais également les membres de groupes armés non étatiques.

C'était il y a dix ans, et voilà que je reviens au CICR pour lancer une deuxième étude². Je compte, dans une certaine mesure, continuer ce travail et voir si les conclusions que nous avons tirées sont toujours d'actualité. En somme, j'aimerais voir si nous pouvons améliorer l'état de nos connaissances sur le comportement des combattants dans les conflits actuels, qui partagent certaines caractéristiques avec les conflits passés, mais ont aussi leurs particularités. L'objectif est de concevoir des outils pour aider le CICR ainsi que les autres organisations et acteurs humanitaires à mettre en œuvre des stratégies de prévention et de protection efficaces pour réduire le nombre d'atrocités et de crimes commis lors de conflits armés.

Pouvez-vous nous présenter quelques éléments concrets de ces travaux de recherche que vous allez mener en collaboration avec le CICR ?

J'aimerais, dans les deux années à venir, pouvoir générer une véritable synergie avec le CICR pour permettre aux chercheurs que nous sommes de comprendre la réalité sur le terrain et ainsi produire une analyse qui serait à même d'améliorer notre compréhension de l'influence des facteurs psychologiques, sociologiques, politiques,

- 1 NDLR. Le projet « Les voix de la guerre », lancé en 1999, est constitué d'une série de consultations menées auprès de la population dans douze contextes affectés par des conflits armés ; les personnes interrogées devaient exprimer leur opinion quant aux multiples aspects de la guerre. Le rapport général de cette étude est disponible, en anglais, à l'adresse : www.icrc.org/eng/assets/files/other/icrc_002_0758.pdf. Un résumé en Français est disponible sur : <https://www.icrc.org/fre/resources/documents/report/62wdl7.htm>. Des rapports par pays sont aussi disponibles sur le site du CICR.
- 2 NDLR. Le CICR ayant recentré l'actualisation de cette étude sur la mise en œuvre concrète des concepts développés dans la première, a en conséquence et depuis cet entretien, fait appel à une nouvelle équipe de praticiens pour la conduire.

économiques et religieux sur le comportement des personnes dans les situations de conflits violents. Notre ambition est d'établir des lignes directrices opérationnelles, surtout dans le domaine de la prévention.

Je dirige ce projet et travaille avec deux sociologues qui ont eu un parcours quelque peu différent du mien : le professeur Anna Di Lellio, qui a passé beaucoup de temps sur le terrain, notamment au Kosovo, où elle participe toujours très activement à divers projets d'étude et d'intervention, et le professeur Robin Wagner-Pacifi, une experte de l'analyse de contenu.

Nous avons divisé ce projet de deux ans en quatre phases. La première phase est déjà terminée et a consisté en un examen de la littérature issue de plusieurs disciplines des sciences sociales. Actuellement, nous élaborons les outils empiriques du projet de recherche : des entretiens structurés que nous avons l'intention de conduire avec une centaine de personnes pour chaque contexte. Notre travail se concentre sur quatre à cinq contextes situés en divers points du globe. Les personnes interrogées répondent à l'aide d'une échelle de Likert, grâce à laquelle une personne peut utiliser des valeurs, comprises entre 1 et 5 par exemple, pour exprimer son accord ou son désaccord. Nous recoupons ces résultats avec des données qualitatives issues d'entretiens approfondis et de groupes de discussions composés d'un plus petit nombre de participants. Pour chaque contexte, nous espérons pouvoir réaliser vingt à trente entretiens et former un groupe de discussion de huit à dix participants.

Pour la troisième phase, qui durera un an, il s'agira de collecter les données. Cette étape devrait normalement se terminer, au plus tard, mi-2016. Nous nous sommes accordé des délais assez larges, étant donné l'instabilité des contextes dans lesquels nous allons travailler et les retards qui peuvent survenir à la suite d'obstacles imprévus. Naturellement, avant d'entamer toute recherche sur le terrain, nous allons devoir nous renseigner sur les particularités historiques, politiques, économiques et sociales des contextes que nous allons étudier.

La dernière phase consistera à analyser et à interpréter les données. Nous rédigerons un rapport et partagerons nos conclusions, ce qui devrait nous occuper pendant la deuxième moitié de l'année 2016.

Dans un précédent article publié dans la Revue, qui s'intéressait au comportement des combattants dans la guerre³, vous souteniez que les identités de groupe ont une influence profonde sur la manière dont les combattants respectent ou ne respectent pas la loi. Ce phénomène est-il toujours vrai aujourd'hui ?

Pour désigner les « identités de groupe », on emploie aussi souvent l'expression « identités collectives » ou « identités sociales ». Ces identités dépendent des différents groupes auxquels un individu appartient. Un « groupe » peut se baser sur la nation, le genre, la profession, etc. Dans nos interactions sociales au quotidien, nous n'agissons

3 Emanuele Castano, Bernhard Leidner et Patrycja Slawuta, « Processus d'identification sociale, dynamique de groupe et comportement des combattants », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, vol. 90, n° 870, 2008. Voir exposé précédent en Français sur : <https://www.icrc.org/fre/assets/files/other/irrc-870-castano-web-fra-final.pdf>.

pas seulement, ou pas exclusivement, en tant qu'individus, mais également en tant que membres d'un groupe. Peu importe que nous en ayons conscience ou non. Cette appartenance, cette identité collective, influence profondément notre comportement : c'est le prisme au travers duquel nous interprétons la réalité sociale. Elle nous propose des normes et des valeurs qui influent sur nos actions, sur notre perception de la réalité et, en dernière analyse, sur notre comportement.

Dans les situations de conflit, les identités sociales jouent un rôle de régulation encore plus fort. Dans le cas d'un crime, un individu agit dans son propre intérêt et selon ses propres motivations. En revanche, dans les conflits armés de grande échelle, on a affaire à une lutte d'un collectif contre un autre collectif. Les causes et motifs sous-jacents au conflit ont beau être différents, on en revient toujours à une opposition entre un collectif armé et un autre, voire plusieurs autres collectifs armés.

Pour interpréter ces réalités, il ne suffit pas de comprendre ce phénomène comme un comportement individuel, mais plutôt comme un comportement individuel orienté par l'appartenance à un groupe social. Quand des combattants agissent dans une situation de conflit armé, ils le font en tant que membres d'un groupe spécifique, lequel peut être fondé sur l'appartenance à une religion, à une nation ou à une ethnie, mais aussi sur de nombreuses autres caractéristiques. Je suis convaincu que certains de nos travaux de recherche révéleront d'autres formes de catégorisations utilisées, et notamment par les personnes qui rejoignent un conflit, comme l'opposition nomade-sédentaire. Il est fondamental d'appréhender ces éléments collectifs et, si nous voulons comprendre ce qui guide le comportement dans ce type de contextes, il est nécessaire de comprendre le contenu des identités collectives qui sont pertinentes dans un contexte donné.

Existe-t-il d'autres facteurs qui puissent contribuer à déterminer le comportement d'une personne dans la guerre ?

Bien sûr, il en existe beaucoup ; parfois, certains facteurs sont les mêmes que ceux que l'on s'attend à voir réguler le comportement au niveau individuel. L'interdiction « de faire du mal à autrui » par exemple, peut être une norme valable au niveau individuel, même si elle a probablement été internalisée d'une manière ou d'une autre au cours de la socialisation dans une société spécifique. Nous sommes des animaux sociaux, pas des entités individuelles qui apprennent et deviennent humaines de manière isolée : en fin de compte, nous sommes toujours le produit d'un contexte culturel spécifique et c'est ce contexte qui est à l'origine de nos normes.

Certaines normes transcendent les groupes, comme les droits de l'homme. Nous avons tous des droits. Cependant, il y a deux aspects à prendre en compte. Tout d'abord, il est difficile de trouver une définition générale des « droits de l'homme », parce que cette notion est filtrée par la perception culturelle de chaque communauté. Deuxièmement, et cet argument est sans doute plus important, il y a de nombreuses situations dans lesquelles nous nous retrouvons à exclure certains groupes de notre définition de « l'humanité ». C'est dans ce type de situation que le plus grand nombre d'atrocités peuvent être, et sont de fait, commises. Les exemples dans l'Histoire sont

légion. L'exemple classique est celui de la Seconde Guerre mondiale, pendant laquelle certains groupes furent, par le biais de métaphores ou de campagnes de dénigrement directes, littéralement exclus de la « communauté morale », entendue comme une communauté de personnes pour laquelle les conventions morales s'appliquent. Une fois cette opération psychologique effectuée, qui se manifeste avant tout par des campagnes de propagande ou des références à des croyances enracinées, la violence à l'encontre d'un groupe donné est pour ainsi dire encouragée. L'interdiction de « faire du mal à autrui » n'a pas disparu, mais elle ne s'applique tout bonnement plus à ce groupe de personnes donné.

La déshumanisation de l'ennemi est sans doute le facteur le plus déterminant de la violence contre l'ennemi, soit qu'elle précède la violence, soit qu'elle justifie les violences déjà perpétrées. Lorsqu'une personne entre dans une spirale de violence, elle a besoin de se justifier à elle-même son comportement. Des groupes entiers de personnes prenant part à des actions violentes peuvent chercher de plus en plus fortement à entretenir une certaine vision de la réalité, fondée en partie sur la distinction entre « nous » et « eux », et la déshumanisation de l'autre. Plus la spirale de la violence augmente, plus il devient difficile pour une organisation comme le CICR d'intervenir pour modifier la dynamique. Il faut ré-humaniser l'une des parties aux yeux de l'autre. Ce n'est pas une tâche facile.

Il est important de garder à l'esprit que ces facteurs contribuent à la violence et l'encouragent en général, indépendamment de la nature collective ou individuelle de celle-ci. Évidemment, il existe de nombreuses situations dans lesquelles un individu se sépare brusquement de l'identité ou du rôle qu'il a adopté et prend conscience de l'absurdité de la violence. Toutefois, les personnes qui prennent part à la violence ou qui sont concernées par celle-ci n'ont bien souvent ni le temps ni le luxe d'observer calmement la situation et de prendre conscience de son absurdité.

D'un autre côté, il n'est pas nécessairement meilleur de se comporter en tant qu'individus plutôt que membres d'un groupe. Tout comme les normes et les valeurs peuvent être utilisées au niveau du groupe pour engendrer la violence, elles peuvent aussi être utilisées pour promouvoir des relations pacifiques et le respect des autres. En d'autres termes, s'il y a, par exemple, un mouvement collectif pour pardonner à un autre groupe ethnique sa participation à un conflit passé et un désir d'établir une nouvelle relation positive (dans l'idéal, un mouvement créé, voire adopté, par un chef respecté de l'endogroupe), se placer au niveau de l'identité de groupe améliorera les relations positives et pacifiques avec l'autre groupe et réduira l'animosité, la méfiance, les préjugés, etc.

Avez-vous observé une évolution de la nature des conflits actuels par rapport aux précédents ? Les caractéristiques des conflits armés modernes sont-elles vraiment « nouvelles » ?

Bien des événements se sont produits, partout dans le monde, ces dix dernières années. Les situations de conflits, comme toutes les autres situations, présentent de nouvelles caractéristiques, même s'il est difficile de déterminer dans quelle mesure

les conflits ont réellement changé et dans quelle mesure c'est le discours que nous tenons à leur propos qui a changé. Par exemple, on a souvent parlé de « nouvelles guerres » et de « guerres asymétriques ». Mais il n'est pas sûr qu'on puisse réellement qualifier ces guerres de « nouvelles » ; quant aux guerres asymétriques, elles ont toujours existé. Il est certain que le 11 septembre a modifié notre perception de certains types de groupes armés non étatiques, en particulier en Occident. Notre perception, à son tour, influence notre comportement et celui de ces groupes, c'est un phénomène que les psychologues connaissent depuis longtemps. Notre discours peut donc tout à fait avoir un effet sur les conflits et la manière dont les parties y prennent part. Par exemple, dans un article paru dans le journal *Political Psychology*⁴, nous montrons comment « l'image » que les Américains se font d'un autre pays influe sur leur réaction à la confrontation avec ce pays. En fonction de cette image, un même événement déclenche une réaction inscrite dans un spectre allant de la bienveillance à une très grande agressivité. Dans notre analyse de la littérature que nous avons récemment préparée pour le CICR, nous discutons de cette question plus en détails.

Quels ont été les résultats de la recherche portant sur les motivations des groupes armés non étatiques, comparé à celles des forces armées étatiques, pour respecter ou ne pas respecter le DIH ?

C'est une question difficile. Cela dépend surtout du type d'acteur non étatique auquel on a affaire. Il y en a des centaines, voire des milliers, de par le monde, de toutes tailles et avec les motivations les plus variées : idéologiques, religieuses, politiques, économiques et parfois purement criminelles. Certains acteurs sont comparables à des forces armées étatiques, d'autres non. Leurs motivations sont donc très différentes. Il ne faut pas les ranger trop vite dans une catégorie en se basant sur le préjugé que l'on en a, comme je l'ai déjà dit.

Cela dit, l'objectif de ce projet de recherche est aussi de comprendre s'il existe des thèmes communs derrière certaines de ces réalités différentes. Il s'agira tout d'abord, selon moi, d'observer les caractéristiques des différents contextes pour identifier des « groupes de réalités » (« *clusters of realities* »). Ces « groupes » peuvent présenter un certain degré d'homogénéité et ainsi permettre d'en tirer quelques généralisations. En revanche, il sera probablement difficile de trouver des généralités qui correspondent aux différents contextes, parce qu'une règle valable pour un ensemble de situations spécifiques sera peu susceptible de s'appliquer à un autre ensemble.

Je pense donc qu'il faudra trouver un juste milieu entre la reconnaissance des spécificités et particularités de chaque contexte et de chaque acteur, et l'identification des thèmes communs sous-jacents. *In fine*, l'objectif est d'élaborer un cadre, étant entendu que l'on ne peut pas produire une nouvelle stratégie pour chaque conflit dans

4 Emanuele Castano, Alain Bonacossa et Peter Gries, « National Images as Integrated Schemas: Subliminal Primes of Image Attribute Shape Foreign Policy Preferences » [en anglais], *Political Psychology*, 2015.

le monde. Nous avons besoin de lignes directrices, mais nous devons nous assurer que celles-ci respectent les différents contextes auxquels elles vont s'appliquer.

À ce stade, y a-t-il des résultats récents en sociologie et en psychologie que vous aimeriez partager avec les acteurs humanitaires qui travaillent actuellement avec des parties impliquées dans des conflits armés ?

La dernière décennie a vu un regain d'intérêt pour le concept d'empathie, autant chez les psychologues sociaux que chez les neuroscientifiques. L'une des questions au cœur des débats porte sur la place de l'empathie dans le comportement moral. Il s'agit de déterminer si celle-ci joue un rôle-clé ou si elle ne constitue qu'une diversion, et s'il ne serait pas préférable de remplacer cette empathie par des normes.

Steven Pinker, éminent psychologue, a participé à ce débat. Dans son livre « *The Better Angels of Our Nature* », il analyse l'évolution de la violence, décroissante selon lui, depuis les débuts de l'humanité, et explique cette décroissance avant tout par la mise en place de normes. Il est difficile de le contredire, mais il faut aussi se demander : que reflètent les normes⁵ ? Comment la souffrance des autres influence-t-elle la mise en place de normes ? Si mes souvenirs sont bons, le CICR a lui-même été fondé pour répondre à une situation de souffrance extrême et à grande échelle. Cela rentre bien dans la définition que j'ai d'une réaction empathique : assister à une situation de souffrance extrême, vouloir y remédier et bien entendu éviter qu'elle ne se reproduise, ou l'alléger.

C'est pourquoi je pense que nous devrions suivre l'évolution des études sur l'empathie : la façon dont les enfants développent cette capacité, la façon dont nous socialisons nos enfants pour leur apprendre à ressentir de l'empathie, à agir d'une manière donnée, avec compassion par exemple, et à opérer de sorte à alléger les souffrances des autres, ainsi que les mécanismes qui nous permettent de limiter notre empathie pour certains groupes : des minorités, des personnes de différentes religions ou cultures. C'est une question essentielle en psychologie aujourd'hui. Un nombre considérable d'articles scientifiques consacrés à cette question sont publiés chaque mois.

Dans l'ensemble, à moins d'avoir vécu une enfance très traumatisante et hors du commun, on développe une réaction empathique naturelle à l'égard des autres. Malheureusement, il y a des circonstances où nous sommes tout à fait capables de limiter notre réaction empathique et de participer à la déshumanisation de certains groupes ou à leur exclusion de la communauté morale. J'ai déjà évoqué ce processus. Il y a des conditions dans lesquelles nous nous empêchons d'avoir une réaction empathique face aux autres. Je pense que ce processus peut être un facteur crucial de médiation qui explique la violence en général et, dans le contexte spécifique qui nous intéresse, les violations du DIH.

5 NDLR : cf. Emanuele Castano, « *The Attack on Empathy* » [en anglais], *Public Seminar*, vol. 1, 2013, disponible à l'adresse : <http://www.publicseminar.org/2013/10/the-attack-on-empathy/#.VzWlaSHgrXg>.

Dans la mesure où je perçois les individus comme des humains, ma réaction empathique est susceptible de m'empêcher de leur faire du mal. Bien entendu, le sens de l'urgence qui règne pendant des périodes de guerre peut provoquer de la peur, de l'anxiété, et souvent un désir de vengeance, ce qui peut contribuer à limiter notre réaction empathique. Nous savons aussi, grâce aux études réalisées, que le fait même de faire une distinction entre *nous* et *eux*, une version de l'histoire que les hommes politiques et les dirigeants ont souvent alimentée, peut être très problématique parce qu'il exclut véritablement des groupes entiers de personnes de la réaction empathique innée que nous avons à leur égard. Il me vient à l'esprit une anecdote que racontait un spécialiste du DIH qui travaillait en Amérique centrale avec une force armée étatique. Un sergent formait ses soldats au droit de la guerre, leur expliquant ce qu'ils pouvaient et ne pouvaient pas faire. Tout se passait bien, car le sergent connaissait bien les règles, comme par exemple, la distinction entre combattants et civils. Cependant, arrivé à la fin de la formation, il a conclu, en espagnol, « *Recuerde, todos los campesinos son terroristas* », ce qui signifie « Souvenez-vous, tous les paysans sont des terroristes ». Une fois que vous les rangez dans cette catégorie, toute la réaction empathique et toute la protection que le droit confère aux paysans deviennent nulles.

L'étude menée par le CICR en 2004 et intitulée « Origines du comportement dans la guerre »⁶ souligne l'importance de l'intégration du droit et des normes accompagnée d'un système approprié de sanctions. Elle remet en question l'importance accordée aux valeurs morales, religieuses ou autres pour encourager leur meilleur respect. Ces conclusions reflètent-elles toujours la réalité d'aujourd'hui ?

Pour moi, ces deux aspects ne s'opposent pas nécessairement l'un à l'autre. Je pense que l'un des changements importants dans l'approche de la prévention par le CICR réside dans le passage d'une attitude qui se résume à partager la connaissance et à expliquer le DIH, à une attitude qui cherche davantage à *intégrer* le DIH à des systèmes spécifiques de connaissances, de valeurs et de normes appartenant à un groupe particulier.

Il se peut donc que la différence entre ces deux approches ne soit pas aussi forte qu'elle semblait l'être à l'époque. Si nous voulons intégrer le DIH aux normes d'un groupe donné, que ce soit des forces armées étatiques ou un groupe armé non étatique, nous cherchons, là aussi en règle générale, à comprendre ce qui façonne sa réalité sociale : ses principes, ses croyances morales, ses références culturelles, ethniques ou religieuses, etc. Aucune personne ne vit dans une bulle. Les individus et les groupes évoluent dans un contexte culturel spécifique, et je pense que l'intégration

6 NDLR : Voir Daniel Munoz-Rojas et Jean-Jacques Frésard, « Origines du comportement dans la guerre: Comprendre et prévenir les violations du DIH », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, vol. 86, n° 853, 2004, p. 183 : « Il faut faire du droit international humanitaire une affaire juridico-politique plutôt qu'une affaire morale, et communiquer beaucoup plus sur les normes que sur les valeurs qui les sous-tendent, car le postulat de l'autonomie morale du porteur d'armes est inapproprié ».

de normes doit obligatoirement passer par les filtres culturels ou religieux pour pouvoir avoir un impact sur le comportement d'un individu en particulier.

Aujourd'hui, nous cherchons à voir comment nous pourrions *davantage accroître* l'intégration des normes. Je le répète, identifier les différents « groupes de réalités » permet sans doute de se rapprocher de cet objectif. Si, au lieu d'imposer aux autres les normes dont nous estimons qu'elles devraient être respectées, nous observons les traditions locales, qui remontent parfois à des centaines d'années, nous pouvons rencontrer des éléments qui ressemblent beaucoup à nos croyances et retrouver les normes dont nous cherchons à encourager l'adoption par d'autres sociétés. Il est important de reconnaître ces liens entre divers contextes spécifiques parce qu'ils constituent des points de départ essentiels au dialogue. C'est sans doute la voie la plus prometteuse. À cet égard, parmi les documents que j'ai eu l'occasion de lire, ceux qui ont été rédigés par les délégations du CICR sont les plus intéressants. Ils présentent la démarche de certains délégués qui vont, de leur propre initiative, interroger des autochtones pour connaître leurs règles en cas de conflit violent.

En tant que psychologue, pensez-vous que la prévention des violations du DIH est une cause qui en vaille la peine ? Est-elle efficace ? Comment mesurer son efficacité ?

La prévention est vraisemblablement le seul outil dont nous disposons. C'est l'enseignement que nous avons tiré de différents contextes : mieux vaut prévenir que guérir. En ce qui concerne le contexte de la violence, les données dont nous disposons aujourd'hui me semblent indiquer que la prévention est en effet primordiale.

Grâce à l'analyse de données collectées il y a dix ans, une conclusion commence à s'imposer : une fois que des personnes s'enfoncent dans la spirale de la violence, il devient de plus en plus difficile de les en extraire. Cela s'explique notamment par le fait que, lorsque l'on s'engage dans la voie de la violence, on doit alors commencer à justifier à soi-même ses propres actions. Même si les causes et les motifs qui nous ont initialement poussés à commettre des actes de violence ne paraissent que très peu convaincants ou crédibles, ils se renforcent du fait du besoin psychologique que l'on a de se justifier ses propres actions et celles de ses pairs.

Ce phénomène s'appelle le « désengagement moral » : il passe par la déshumanisation de l'ennemi et l'exagération de ses actions négatives antérieures. Lorsque l'on analyse le massacre de Srebrenica, par exemple, ou les guerres des Balkans en général, la rhétorique utilisée s'appuyait souvent sur des événements survenus des siècles plus tôt. Une fois que des personnes sont convaincues de produire et de soutenir une version des faits qui les présente comme des victimes et leur donne les armes psychologiques pour justifier leurs actions, il devient très difficile d'intervenir pour *changer* ce processus car il supposerait de changer leur vision du monde et d'eux-mêmes.

Voilà pourquoi la prévention est fondamentale. Pour utiliser une métaphore médicale, on sait qu'intervenir dès l'apparition des premiers symptômes d'une maladie augmente considérablement les chances de guérison. Je pense que cette

règle s'applique parfaitement bien au conflit. Je suis même convaincu de l'importance des initiatives qui visent à alerter dès les premiers stades de l'enclenchement du processus en surveillant le discours et en essayant d'identifier les premiers signes d'une dégénération du débat et de la rhétorique d'un groupe vis-à-vis d'un autre.

Toutes les études que j'ai menées, ou dont j'ai connaissance, indiquent que, une fois que des personnes adoptent un type de comportement particulier, il devient très ardu de changer leur comportement futur. C'est pour cette raison que j'ai accepté de collaborer avec le CICR, il y a dix ans, et c'est pourquoi j'ai accepté de conduire ce projet aujourd'hui. J'espère que nous avons avancé, que nos connaissances se sont enrichies, et que nous avons plus de résultats empiriques sur lesquels nous appuyer, issus de divers domaines de la psychologie et des autres sciences sociales.

Depuis ma dernière collaboration avec le CICR, celui-ci, avec d'autres organisations, a suivi de près les publications sur les dynamiques du conflit sur le terrain. Aussi, je me réjouis vraiment de cette nouvelle collaboration qui permettra de mieux comprendre les contextes spécifiques et d'identifier les principes pertinents des futures doctrines et stratégies de prévention à mettre en place.